



Association Sportive Collège MESCOAT



Modalités de fonctionnement

2014/2015

Les professeurs d'EPS du collège animent l'**Association Sportive (AS)** qui est affiliée à l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire).

L'AS permet à chaque élève, qui le désire, de découvrir ou/et de progresser dans certaines activités proposées au sein du collège et qui vont se décliner pour cette année ainsi :

***FONCTIONNEMENT n°1** : pendant la pause déjeuner **les lundi, mardi, jeudi et vendredi** pour **FOOT EN SALLE/VOLLEY BALL/BADMINTON/AUTRES...**

Une rotation des activités sur les midis sera prévue pour que tous les élèves puissent accéder aux diverses activités.

***FONCTIONNEMENT n°2** : le **mercredi en début d'après-midi**

* **NATATION** à Aqualorn : les horaires seront définis à la rentrée en fonction des changements imposés par Aqualorn (nouveaux rythmes scolaires du primaire)

Un créneau de 16 à 17h pourrait aussi être proposé le mardi.

(les trajets vers la piscine sont assurés par les parents) + 7€ suppl.entrées piscine pour l'année

*de 12h45 à 14h45 pour **GYMNASTIQUE** au gymnase de Mescoat

*de 13h30 à 15h pour **BASKET BALL** salle OS du Lycée

*de 12h45 à 14h45 pour **RUGBY** sur terrain en herbe de Mescoat

*de 13h à 14h30 pour **BADMINTON** au COSEC

Ces horaires sont à titre indicatif (pourront être légèrement modifiés à la rentrée).



Les fonctionnements n°1+n°2 sont cumulables : un enfant peut venir le midi+le mercredi, donc participer à plusieurs activités .

Le mercredi après-midi est aussi destiné plus particulièrement aux compétitions organisées dans les activités : cross, raid, course d'orientation, beach volley, sand ball... En cas de déplacements, le trajet s'effectue en car, pris en charge par l'AS et sous la responsabilité du professeur d'EPS encadrant.

Il est indispensable que vos enfants consultent régulièrement les panneaux d'affichage de l'AS (en face du bureau des surveillants et mur de la permanence) pour connaître les horaires, dates et lieu de rencontres, mais aussi le site internet du collège : rubrique Association Sportive.



Formalités d'adhésion 2014/2015

➡ **18€** pour la licence UNSS **pour 1 ou plusieurs** activités , avec un **TEE-SHIRT AS** inclus *(si chèque, veuillez mettre à l'ordre de l'Association Sportive du collège de Mescoat)*

➡ un certificat médical multisports ou adapté à la pratique choisie,

➡ la fiche d'inscription AS et l'autorisation parentale fournies par les professeurs d'EPS.

Durant les premiers jours, des séances d'essai "MIDI DECOUVERTE" sont proposées aux élèves pour découvrir le fonctionnement de l'AS et ses activités. Il ne faut pas hésiter, et surtout regarder l'affichage des activités proposées au jour le jour.

Les inscriptions démarrent **Mer 10/09/14 au gymnase de 13h00 à 15h00**, avec l'ensemble des documents à fournir, mais aussi auprès des professeurs d'EPS à n'importe quel moment de l'année, sous réserve de places disponibles.

Vous voudrez bien compléter le coupon ci-joint, à remettre avec votre dossier d'inscription au collège.

Mr Mme _____ responsable de l'élève _____

reconnait avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'AS du collège de Mescoat.

Date :

Signature :